

NATURE DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES DANS SON FINANCEMENT

Dr. Abdelbaki SMATI

Centre universitaire de Souk-Ahras

Résumé :

Le développement local est un concept présent dans de nombreux discours sur le développement, particulièrement ces dernières années où nous enregistrons une remise en cause de la pertinence des « opérations fixées et contrôlées » par le pouvoir central. Cette remise en cause résulte d'une série de constat d'échecs et par conséquent concourt à valider des mouvements d'idées nouvelles en faveur du développement local.

De quoi s'agit-il ? Pour contribuer à l'éclaircissement de ce concept et de ses soubassements théoriques dans la pensée économique, l'article propose une définition complétée par une réflexion sur son contenu et le rôle des collectivités locales en matière de financement en particulier.

المخلص

لتنمية المحلية هي مفهوم وجدت في العديد من الخطابات حول التنمية ، ولا سيما في السنوات الأخيرة عندما كنا تسجيل الاستجابات لأهمية "عمليات ضبط ورقابة" من قبل الحكومة المركزية . هذه النتائج تحديا من سلسلة من نتائج الفشل ، وبالتالي يساعد على صحة الحركة من الأفكار الجديدة من أجل التنمية المحلية . ما هو ؟ للمساهمة في توضيح هذا المفهوم والأسس النظرية في الفكر الاقتصادي ، والمادة يقترح تعريفا تكملها التفكير في مضمونها ، ودور الحكومات المحلية في مجال التمويل على وجه الخصوص .

I- Introduction

Pendant longtemps, dans beaucoup de pays – y compris l'Algérie- l'Etat pilote le processus du développement socio-économique. Il avait en charge, à travers les plans de développement ou programmes spéciaux de conduire les dynamiques sociales et économiques(1) en vue de l'amélioration des conditions de vie des individus, ou encore les perspectives à offrir à la jeunesse en matière de formation, d'emploi, et d'insertion etc....

Aujourd'hui, ces plans de développement nationaux ou les opérations « fixées et « centralisées » ne font plus recettes, d'autant que la pauvreté et l'exclusion se sont installées au cœur de notre société et plus particulièrement dans certaines régions (2). La remise en cause de ces approches de développement résulte d'une série de constat d'échecs et par conséquent concourt à valider des mouvements d'idées nouvelles en faveur du développement local (3)

Cette vérité étant établie, il convient donc de souligner l'urgence d'une réflexion autour d'une nouvelle démarche économique et sociale globale où le développement local aie une place de choix. Il devient plus nécessaire que jamais et constitue une grande préoccupation des acteurs locaux à l'avenir (collectivités locales- élus- associations professionnelles société civile...).

Cette problématique du développement local revêt des aspects multiples. Elle exige une méthodologie appropriée, des conditions particulières et nécessaires à sa mise en œuvre, un mode de « gouvernance participative » au plan local et des acteurs connus et engagés (4). La question du financement demeure primordiale et nécessite une réflexion quant à sa conception et son exécution car elle limite les chances et délimite les contraintes de réussite de cette nouvelle démarche développementiste.

Ce travail tente d'apporter des éléments de réponse à ces différents aspects de la question sans pour autant prétendre à donner des solutions définitives et des recettes, mais il contribue à la mise en place d'un débat autour des nouvelles conceptions du développement socio-économique dans le cadre des grandes transformations de l'économie nationale : ouverture plus accentuée, politique d'ajustement structurel, libéralisation des secteurs économiques et privatisation etc...portés par le phénomène de mondialisation.

L'approche systémique sera privilégiée dans ce travail qui met l'accent sur le rôle des institutions et sur le partenariat public-privé. Nous abordons ce travail par ce que nous entendons par développement local et, ce sera notre contribution au débat sur le plan théorique. Ensuite, une tentative sera faite sur le contenu à donner à cette nouvelle démarche ; elle s'avère une tâche nécessaire. Pour enfin, aborder la question du financement et du rôle des collectivités locales.

II-POUR UNE DEFINITION DU CONCEPT DE DEVELOPPEMENT LOCAL

La notion de développement local peut être clarifiée de la manière suivante :

- le développement, phénomène multiforme et multidimensionnel, est souvent défini comme un processus de transformation qui accompagne la croissance économique dans une évolution à long terme (5). Ce processus est étroitement lié au changement structurel, au progrès technique et à l'innovation globale et intéresse par conséquent tous les aspects de la vie.
- Quant à la notion de « local », elle repose sur la notion de territoire (6) qui, elle-même est liée au découpage administratif parfois arbitraire et à l'appartenance identitaire au sens large qui offre un potentiel de ressources humaines, financières, d'infrastructures et institutions dont la mobilisation et la valorisation engendrent des idées et des projets de développement.

Vu sous cet angle, le développement local peut être envisagé comme une démarche qui consiste à privilégier les initiatives multiples socio-économiques et écologiques des acteurs publics et privés à l'échelle d'un territoire donné (espace) visant l'amélioration des conditions de vie par le biais d'une certaine autosuffisance qui s'appuie sur la diversification et l'intégration des activités. Elle insiste particulièrement sur la prise en compte des traditions productives locales et des valeurs culturelles des réalités locales qui restent réceptives aux changements technologiques et à la modernisation. En d'autres termes, ce sont des réseaux souples de petites unités de production caractérisées par une grande flexibilité qui répondent à la demande du marché. Ou encore en termes de

plus value économique et sociale et culturelle c'est la contribution qu'un territoire ou espace apporte au mouvement général du développement. Ainsi, les territoires (espaces géographique, social, administratif et économique) ne sont plus simplement le produit des dynamiques économiques « centralisées », mais ils deviennent eux-mêmes des éléments structurants de l'économie et de la société ; capables de former des milieux innovateurs, des systèmes productifs performants, le foyer de nouveaux produits... (7)

Cette approche un peu « particularisante » si elle remet en cause, en quelque sorte l'unicité du développement économique plaide en revanche en faveur d'un équilibre régional ; ce qui signifie que la responsabilité de l'Etat reste plus engagée que jamais.

En définitive, le développement local ne peut en aucun cas être considéré comme un processus de fermeture sur soi, mais plutôt une manière de tirer avantage de ses possibilités pour construire et façonner sa réalité. Ce qui signifie :

- qu'il n'y a pas de modèle unique de développement local,
- qu'il s'appuie sur les forces endogènes du territoire,
- qu'il intègre des dimensions sociales, culturelles et économiques,
- qu'il fait appel à une volonté de concertation et à la mise en œuvre de mécanismes de partenariat et de réseaux,
- qu'il implique enfin, une stratégie participative et une responsabilisation des citoyens envers la collectivité.

Il ressort de ces observations et perspectives quelques caractéristiques fortes du processus de développement local :

- La proximité est un atout majeur car elle s'appuie sur une bureaucratie allégée réduisant les imperfections dans le processus de décision. Par ailleurs, elle implique la participation d'un nombre élargi de groupes de population et favorise des synergies entre eux.
- La dimension territoriale limitée et déterminée intégrant le social et le culturel assorti d'un sentiment d'appartenance s'avère un facteur essentiel d'autant plus indispensable que les autres facteurs du développement ; car impliquant les exigences d'une communauté territoriale. Le processus de

développement local y trouve sa pleine expression et constitue un ferment commun aux habitants voire une certaine fierté

- Si cette multi dimensionnalité reste une référence forte du développement local, il n'en demeure pas moins que les acteurs locaux sont contraints de prendre en compte des contextes plus vastes (région, national) pour s'offrir des ressources techniques, financières et humaines accessibles supplémentaires au lieu de compter uniquement sur celles disponibles localement. Cela leur permettra de maîtriser et d'intégrer des éléments nécessaires au calcul économique à savoir, la valeur de la monnaie, les taux d'intérêt, la concurrence de productions venant des régions avoisinantes ou même de pays étrangers etc...

- Enfin, le développement local est plus qu'une question de décentralisation même si celle-ci reste une condition nécessaire et suffisante sur le plan organisationnel et institutionnel. Si on accepte la conception précédente, le développement local se différencie fondamentalement du processus de décentralisation consistant en la mise en place ou l'extension des pouvoirs de l'Etat attribués à des institutions publiques appelées collectivités locales et dont les compétences sont définies par la loi. Par ailleurs, pour que décentralisation et développement local s'appuient mutuellement l'une l'autre, c'est leur articulation qu'il est nécessaire de concevoir et de chercher à tout moment.

Ceci nous amène à évoquer la question du contenu d'une politique de développement local et la question qui se pose est : Quel contenu doit-on donner au développement local ?

III - CONTENU DU DEVELOPPEMENT LOCAL

D'un point de vue général, le développement local doit répondre aux exigences suivantes :

Sur le plan économique

Le développement local doit atteindre des objectifs précis :

- Valoriser localement les ressources existantes et potentielles en vue de produire des biens et services capables de satisfaire les besoins du marché local et des marchés lointains (régional, national et international) en mettant en valeur les compétences des producteurs, des commerçants et les caractéristiques des produits travaillés ou fabriqués (qualité/ prix...)
- Diversifier les activités en cherchant la meilleure combinaison des compétences et potentialités des différents opérateurs permettant la réalisation de revenus conséquents élevés qui vont permettre la programmation et la réalisation de nouveaux investissements économiques et sociaux créateurs d'emploi nouveaux.
- Favoriser l'enrichissement des activités par une multiplication des échanges entre les unités de production en vue de rechercher une intégration économique capable de soutenir la création d'un tissu d'activités interactives.

Sur le plan social :

Le développement local doit remédier à des évolutions néfastes telles que le chômage, l'exode rural et la paupérisation de larges couches de la population. De ce fait, il repose sur des propositions concrètes et précises :

- Définir et prendre en charge les besoins fondamentaux de la population ce qui rend l'accès aux différents services sociaux accessible à tout le monde.
- Réduire les facteurs de vulnérabilité des populations locales par le renforcement des structures de santé, de formation, de culture....pour réduire la pauvreté en s'attaquant directement aux inégalités et en assurant l'égalité des chances au plan économique et social. La question est d'établir les conditions nécessaires et suffisantes permettant aux pauvres de ces territoires de sortir progressivement de leur misère, au développement économique et social d'être équitable voire plus juste. Question ni nouvelle ni originale, mais qui rénove les bases de la pensée et de l'action en faveur d'un développement local.

A ce niveau, des mesures sur le plan politico-administratif doivent accompagner cette dynamique sociale car le développement exige en dernier ressort une volonté politique sans faille et une mobilisation des compétences tous azimuts. Il appelle aussi des conditions particulières dont le pouvoir politique central est le garant, à savoir :

- Le droit de s'associer et la liberté d'expression pour que chacun exprime son point de vue et participe à la définition et la réalisation des objectifs de développement.
- Le droit de regard plus important dans la conduite et la gestion des affaires concernant ces populations notamment leur développement et ceci dans le cadre de la « gouvernance participative » pour lutter contre leur désaffection qui pourrait constituer un obstacle majeur à toute opération de changement d'envergure.
- Et, en dernier ressort cela permettra la réconciliation des citoyens avec leurs élus ce qui pourrait consacrer un renouveau de la démocratie et montrer une autre image de l'imaginaire politique.

En définitive, l'élaboration d'un plan de développement local constitue un outil adapté pour engager les actions à mener.

- Aiguiser les solidarités réelles ou éventuelles autour d'un projet visant à transformer en profondeur l'état du territoire.

La question du financement de telles actions est primordiale. Car, financer le développement implique, évidemment, la recherche de fonds nécessaires pour exécuter des projets. Néanmoins, la disponibilité de ces fonds n'est qu'un aspect de la question. C'est ce que nous allons développer dans la suite de ce travail

IV- COLLECTIVITES LOCALES ET FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL

La prise en charge effective du processus du développement local est tributaire des ressources financières mobilisables par les acteurs locaux .Et du coup, à la spécificité de la démarche du développement local doit correspondre impérativement une conception d'outils de financement spécifiques. Car l'enjeu est là : ces outils spécifiques de financement doivent permettre la réalisation

d'opérations nécessaires au développement local. Quant à la démarche, elle relève de l'adaptation de ces outils de financement aux besoins nouveaux et de l'innovation-développement de nouveaux mécanismes permettant d'encourager et d'accompagner les initiatives des acteurs économiques locaux.

Ceci étant, le développement local doit s'appuyer sur les ressources locales qui ne peuvent être que diversifiées, permanentes et mobilisables ; en raison du fait que ces petits projets ont, en général, des besoins de financement exprimés à chaque phase du projet : Conception, pré-démarrage, démarrage, exploitation et extension...Et par conséquent, nécessitent une gamme de produits financiers et des modalités de financement appropriées et adaptées à leurs caractéristiques de secteur d'appartenance, de technologies utilisées, de structure de capital.....etc.(8)

Or, ce que nous constatons c'est que les banques habituelles sont peu ou pas du tout actives sur le marché de la création de ces microprojets et considèrent que ces initiatives sont à haut risque et à faible rendement d'où les garanties de remboursement ne sont pas offertes et le risque que courent ces institutions financières est grand voire, inacceptable.

Il s'ensuit un « vide de financement » des petits projets qui sont par ailleurs globalement porteurs de développement local et potentiellement de petites tailles et déterminants pour la création d'emplois, la distribution de revenus.....etc. Pour combler ces lacunes et cette déficience des banques habituelles, les pouvoirs publics doivent intervenir de façon beaucoup plus localisée en accordant aux collectivités locales plus de moyens financiers et de prérogatives en matière d'économie locale (9) ; et augmenter ainsi leurs responsabilités et leurs risques dans le soutien, l'accompagnement et le financement de ces projets locaux. Car, disposant de marges de manœuvres plus larges, les collectivités locales, acteurs dominants et déterminants, peuvent apporter une contribution positive et diversifiée à la lutte contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale. Leurs actions se trouvant à la « croisée des chemins » de l'action économique, sociale, la formation, l'insertion ...doivent être reconnues, encouragées et coordonnées. Néanmoins, pour réussir cette mission, il faut des cadres et des élus compétents, « propres » et engagés. L'engagement des cadres et des élus ne peut être acquis que s'il y a une politique

économique stable et convaincante aux objectifs précis donnant libre cours aux facultés créatrices de ces cadres et leur évitant de plonger dans des comportements plus bureaucratiques que jamais ; car la question demande une grande souplesse des procédures, un style de communication facile et une transparence parfaite. Telle est l'hypothèse sous laquelle va être développé la question des ressources des collectivités locales et de leur emploi en matière de développement local. Des propositions en matière de financement seront faites que ce soit en ce qui concerne les organismes de financement- à créer éventuellement- ou la capacité de ces collectivités à mobiliser des fonds.

A- LES RESSOURCES DES COLLECTIVITES LOCALES :

Du constat aux marges de manœuvres.

Les ressources des collectivités locales, notamment les communes sont d'origines très diverses ; elles proviennent des recettes fiscales locales, des ressources domaniales et patrimoniales, des attributions du fond commun des collectivités locales, de l'aide de l'Etat et enfin des emprunts. Néanmoins, le recours à l'emprunt est très exceptionnel en Algérie. (10)

Le budget de la commune qui est un véritable plan d'action ne prévoit pas et ne contient pas d'une manière explicite un chapitre de dépenses affectées directement aux opérations du développement local sous formes d'aides directes ou indirectes ; ou même des prêts financiers.

Le financement du développement local dépend alors, de la capacité de ces collectivités à mobiliser des fonds qui seront affectés aux investissements locaux.

Ainsi, elles seront amenées à se soucier de plus en plus des politiques de communication avec les autres acteurs du développement et de logique de financement que de stratégie de développement. Leur rôle devient ainsi plus pragmatique et plus orienté vers la création des conditions d'un développement local.

Dans cette optique, le financement du développement local est assuré soit par les ressources privées des concernés soit par l'aide des collectivités locales qui sont appelées à l'avenir à remplir une fonction économique plus nuancée.

Dans le premier cas, il s'agit de l'épargne mobilisable localement pour initier de tels projets. Généralement, les intéressés contribuent au financement de leurs projets et s'appuient de plus en plus sur la solidarité familiale ou les liens personnels pour se procurer des fonds financiers surtout quand il s'agit de micro-entreprise type familiale ou individuelle. Même si les statistiques et les informations manquent sur ce plan, il n'est pas faux d'affirmer qu'elles sont relativement importantes au regard du nombre de microprojets qui se réalisent partout dans les différentes régions du pays. Et de surcroit, d'affirmer que ces projets sont ceux qui aboutissent le mieux car ils s'appuient sur les forces et les atouts du milieu (ressources naturelles, situation géographique, compétences et savoir faire local...)

Cette mobilisation de l'épargne n'est en fait que la matérialisation de l'engagement des personnes et leur prise de conscience de la nécessité de « bouger » pour faire changer les choses. Si performance il ya, elle n'est pas du tout le fait du hasard mais bien au contraire, elle ressort de la forte implication des concernés qui mettent beaucoup de leur temps, de leurs moyens financiers et leurs réseaux personnels....

Si le financement privé pose le problème de la mobilisation de l'épargne privée, son importance et son drainage vers les investissements, celui de la participation des collectivités locales soulève d'autres problèmes de nature différente à savoir :

- la fiscalité locale comme ressource financière principale dans toute sa complexité,
- la contribution de l'Etat dans toute sa logique et ses procédures,
- la disponibilité de textes législatifs et règlementaires permettant, organisant et responsabilisant l'action des collectivités locales dans le processus de développement.

1- La fiscalité locale :

Sur ce point, nous plaçons pour une réflexion sur les mutations des finances locales en direction d'une grande réforme de la fiscalité locale. Celle-ci sera appréciée par rapport au processus de

décentralisation administrative, financière et économique et se fondant sur le principe de l'équivalence, c'est-à-dire une corrélation étroite doit être établie entre ce que le citoyen paie comme impôt local et la quantité/qualité des services offerts par les collectivités locales. Selon cette approche, l'impôt local apparaît comme la contrepartie des services rendus par ces mêmes collectivités et constitue désormais leur principale ressource financière.

En bref, la nouvelle réforme doit corriger les distorsions qui caractérisent la fiscalité locale actuelle (imprécision des différentes assiettes, faiblesse des taux de recouvrement, multiplicité des taxes.....) et se propose donc de :

- Simplifier le système
- Rationnaliser l'assiette
- Revoir les taux
- Améliorer le taux de recouvrement. Tels sont les objectifs qui doivent guider une nouvelle législation fiscale locale en vue d'accroître les moyens surtout financiers de ces collectivités pour qu'elles puissent jouer un rôle moteur dans le processus de développement local.

C'est dire que ces collectivités commencent à réfléchir à revoir certains impôts locaux et à proposer d'autres car les occasions n'en manquent pas pour renflouer leurs caisses. Nous proposons par exemple deux taxes nouvelles :

- Taxe sur les transactions de change
- Taxation des passations de marchés publics des collectivités locale.

2- La contribution de l'Etat :

Dans une démarche de développement local, l'enjeu majeur comme on l'a démontré au début de ce travail, est de redonner aux citoyens la conception, l'exécution et la maîtrise de leur développement. Ce qui implique par conséquent que l'Etat central délègue certains pouvoirs aux institutions locales dans un processus de décentralisation plus prononcé. Ce processus devra être accompagné par la mise à la disposition de ces institutions de moyens conséquents

pour remplir leur mission et devenir un acteur dominant dans le développement local. Ceci n'est possible que par :

- une définition claire de la fonction économique et sociale de ces collectivités
- la conception d'outils de financement spécifiques respectant les modalités de transparence financière, de rigueur dans la gestion et d'apprentissage collectif de la gestion.

Quels sont donc ces outils à mettre en œuvre pour la recherche de nouvelles ressources ?

Il s'agit bien évidemment de la mise en place d'un service public, en l'occurrence la création d'un Fond de Développement Local (FDL) capable de répondre à cette exigence.

Ce FDL finance ceux qui ne peuvent pas accéder aux crédits bancaires traditionnels. Son objectif sera d'aider ceux qui ont besoin d'être aidé financièrement pour créer un emploi, développer une activité ou pour une insertion dans la vie normale.

Ce FDL n'ayant pas les mêmes contraintes de rentabilité et de garanties que les banques habituelles, dispose d'une plus grande latitude dans le choix des critères d'attribution des prêts ou des aides ainsi que le temps consacré à chaque demande. A ce niveau, une nouvelle approche de l'aide s'impose avec pour principal objectif de contribuer à la mise en place des investissements capables de jouer le rôle moteur du développement local.

Néanmoins, cela n'exclut pas la rigueur dans la gestion de ces fonds car il s'agit bien de l'argent public.

Ces fonds peuvent être considérés comme des institutions de financement de proximité, usant de mécanismes et de montages financiers conçus sur la base de l'esprit de solidarité, de la gestion collective et de l'expression démocratique de la répartition de la richesse nationale et de la participation responsable de tous. Ils offrent des services financiers « sur mesure » aux emprunteurs en fonction de la nature de leur projet, de son impact économique et social sur le territoire en termes d'emplois de taxe professionnelle, de production de biens et services etc..., de leurs moyens privés et des garanties offertes.

Les moyens de ces fonds proviennent essentiellement de :

- la contribution de l'Etat
- Certains impôts locaux

- Fonds de la Zakat (la tranche allouée aux investissements) (11).
- Certains dons ou aides publiques
- Epargne des souscripteurs-demandeurs de prêts ou aides.

Il s'agit en définitive, de concevoir et de mettre en place un système de financement du développement local dans sa complexité allant des institutions, mécanismes, modalités pratiques ...jusqu'aux perspectives à long terme.

B- L'EMPLOI DE CES RESSOURCES : Pour une nouvelle approche de l'aide.

Si les collectivités locales bénéficient aujourd'hui d'un budget annuel leur permettant des dépenses d'équipement et d'investissement, la nature de ces dépenses n'intègre pas d'une manière assez explicite ce qui devrait être orienté vers les opérations du développement local

C'est à dire que doivent apporter ces collectivités aux initiatives susceptibles de déboucher sur un véritable processus de développement. Une nouvelle approche de l'aide s'impose donc, avec pour objectif de contribuer à la mise en place des investissements. Cela suppose au préalable de déterminer les opérations de développement à prendre en charge par les collectivités, c'est-à-dire fixer les priorités du développement local qui répondent aux besoins de la collectivité en matière d'emploi, de santé, de transport, d'hygiène et sécurité l'accès aux biens culturels, de formation ...L'artisanat et les activités de services liées à la production industrielle de PME/PMI et de bâtiment sont à considérer avec beaucoup d'intérêt car elles créent des emplois et offrent une source pour les finances locales.

Comment sélectionner les programmes ? et comment mesurer leur succès ou leur échec ? Telles sont les questions centrales quand il s'agit de dépenser l'argent public.

Il faut chercher et instaurer des règles de sélection qui dépendent avant toute chose des objectifs recherchés :

- création d'emplois,
- diminution de la pauvreté,
- amélioration des services (quantité/qualité/temps...)
- intégration sectorielle et complémentarité économique

- création de biens économiques à valeur ajoutée élevée.....etc.

En fait, il faut prendre en compte plusieurs critères à la fois.

Les menaces qui pèsent sur le succès d'une telle opération sont multiples :

-D'abord, quand il y a une mauvaise gouvernance dû au sous encadrement de l'administration locale, aucune opération sérieuse ne peut être réalisée dans un tel contexte et la gestion se fera « au jour le jour » sans aucune cohérence.

- Ensuite, certains comportements négatifs du reste, devenus systémiques dans notre société, tels que la corruption, la discrimination, la bureaucratisation excessive et le sabotage...conduisent à la perte de confiance entre administration, élus et citoyens.

- Enfin, les conflits politiques et sociaux, le manque de contrôle et l'absence de rigueur dans les règles de gestion font diluer les responsabilités et laissent planer le doute sur les possibilités de punir ceux qui sont responsables du blocage du développement local. (12)

Pour atténuer ces obstacles au développement, une sensibilisation des élus locaux et de la société civile reste impérative. Car, ces élus sont doublement responsables :

Comme acteurs de la vie économique et comme citoyens de la région ou territoire. Il faut donc qu'ils travaillent à lutter contre la perte de dynamisme consécutive à la disparition des espoirs mis dans le « tout Etat », l'élargissement de la bureaucratie, la corruption et la discrimination. Sans doute devrait-on encourager les actions qui s'inscrivent dans une politique contractuelle prônant la cohésion et la justice sociales et permettant de vérifier la bonne utilisation de l'argent public.

C'est dans la recherche d'autres facteurs liés à la cohésion sociale, au désenclavement culturel, au statut de la femme, à l'existence des libertés, au degré de transparence dans la gestion des deniers publics que réside la solution appropriée à ces contraintes.

CONCLUSION

En guise de conclusion, les autorités publiques pour s'inscrire dans cette nouvelle démarche doivent relever un triple défi :

- 1- Comprendre la philosophie du développement local en engageant une large réflexion sur ce sujet pour créer un contexte favorable. Il s'agit de mettre en place des conditions nécessaires pour que le développement soit axé sur les potentialités et les compétences locales avec prise en compte des références sociales et culturelles des populations concernées.
- 2- Procéder à de profondes réformes consacrant une décentralisation plus accrue des pouvoirs en matière économique et financière au profit des collectivités locales où la société civile (associations, organisations professionnelles, comités de quartiers) aura un droit de regard plus important dans la conduite des affaires la concernant. Il s'agit en d'autres termes, de renforcer les capacités des populations locales en vue de leur permettre de prendre en charge de façon durable, la gestion de leurs territoires dans le cadre de la gouvernance locale participative, supposée alliant transparence et sens de responsabilité.
- 3- Accompagner cette décentralisation par des mécanismes et d'outils financiers capables de trouver des solutions durables aux problèmes de financement des projets. Il s'agit de créer des organismes locaux capables de concevoir, de diversifier et d'offrir des montages financiers particuliers et proportionnellement adaptés à la structure complexe et diversifiée des projets locaux.

Cela suppose en définitive, un processus de décentralisation administrative, économique et politique plus volontariste, plus audacieux impliquant un changement majeur dans les relations entre collectivités locales et Etat d'un côté et collectivités locales et citoyens de l'autre et remettre, ainsi, en question les pratiques de l'exercice du pouvoir dans son ensemble en s'inclinant vers une plus grande démocratie et un meilleur partage des fruits de la croissance économique.

Bibliographie :

- 1- Depuis 1970 l'Algérie a connu sept plans de développement et une multitude de programmes spéciaux.
- 2- Carte de la pauvreté en Algérie, PNUD mai 2001.
- 3- B.PECQUEUR, le développement local, Syros 1998.
- 4- A.BOUZIDI, le développement local : une tâche complexe, le quotidien d'Oran du 16/9/2004.
- 5- Il existe une littérature économique abondante sur ce thème notamment les travaux de F.Perroux, M.Penouil, G. De Bernis, W. Rostow et autres.
- 6- Paul Prévost, le développement local : contexte et définition, cahiers de recherche IREC 01-03
- 7- B.Pecqueur op.cit. , Katalyn Kolosy : le développement local : réflexion pour une définition théorique du concept, www.globenet.org.
- 8- André Joyal, PME et développement territorial, www.globenet.org.
- 9- L'économie locale ne peut être qu'une économie plurielle, c'est-à-dire acceptant et développant plusieurs logiques économiques qui s'imbriquent à des niveaux d'organisations multiples.
- 10-Pour une présentation détaillée des recettes et dépenses communales voir, C. Rahmani, les finances des communes algériennes, Casbah 2002.
- 11-Cette tranche représente 37,5% des montants collectés chaque année et se chiffre par des dizaines de millions de DA.
- 12- Nombreuses APC sont bloquées à cause des conflits « politiques » et de luttes internes et le nombre d'élus poursuivis en justice et condamnés pour corruption, détournement de fonds, mauvaise gestion...sont des indicateurs révélateurs de ces phénomènes.